



Département du Finistère

**Révision Générale du Plan Local
d'Urbanisme
PORSPODER**

**Schéma directeur d'assainissement
d'eaux pluviales**

Révision Générale du PLU :
Arrêtée le 28/09/2022
Approuvée le .
Rendue exécutoire le .

Numéro d'affaire : HY95021N | Numéro du plan : 1

Date :	Établi par :	Indice :	Modifications :	Vérifié par :
17/06/2010	B. GAUTIER	A	Établissement du plan	A. RYAZI

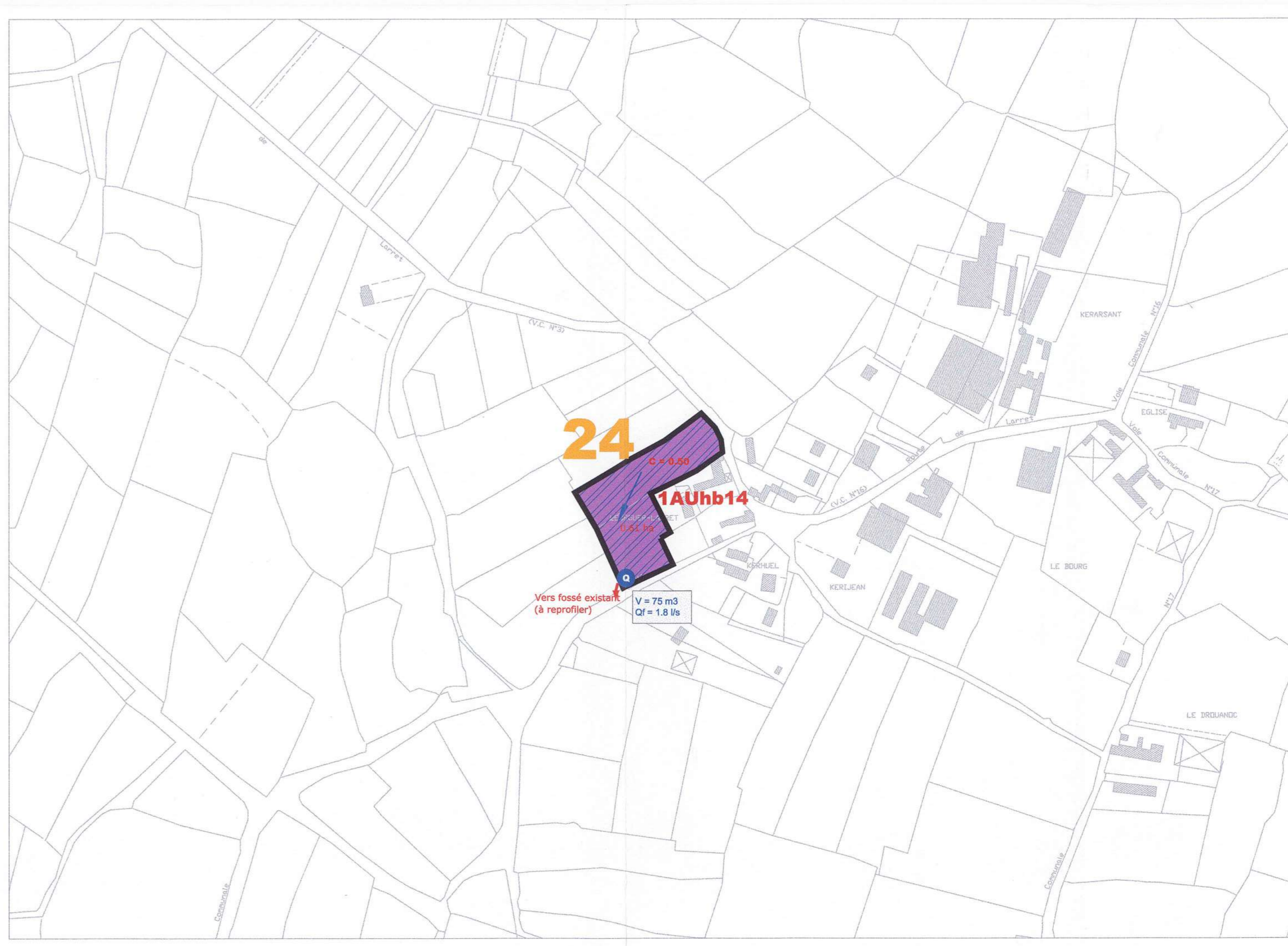
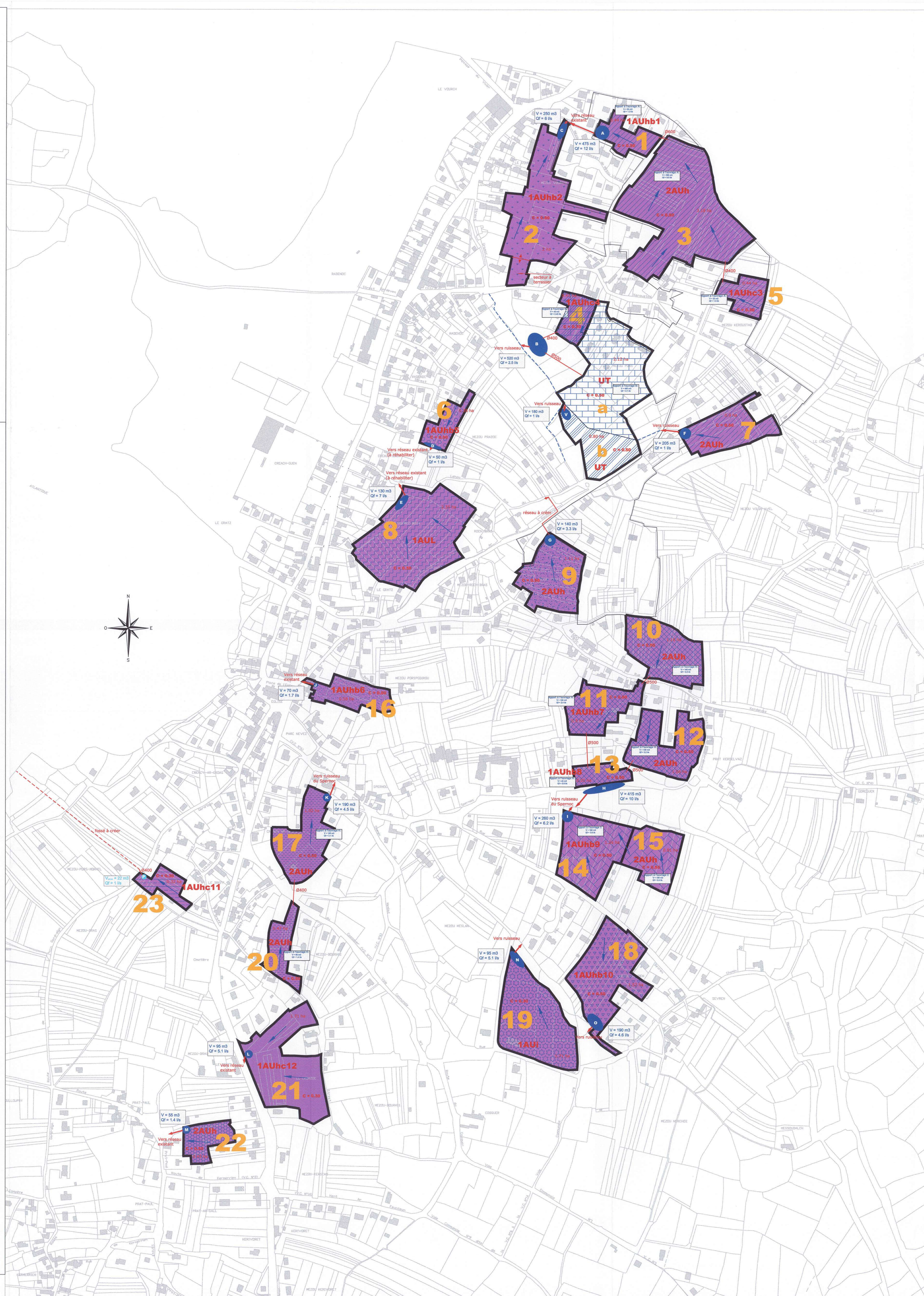
Date : Juin 2010	
Echelle : 1/2500	
Fond de plan : Cadastre	

egis eau
Agence de Nantes
7, rue de la République - Parc du Fenix
44339 NANTES
Tél : 02 51 86 04 40
Fax : 02 51 86 04 50

LEGENDE

-  : Zone urbanisée
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention A
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention B
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention C
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention D
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention E
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention F
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention G
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention H
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention I
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention J
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention K
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention L
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention M
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention N
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention O
-  : Zone collectée par l'ouvrage de décantation P
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention Q
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention R
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention S
-  : Zone collectée par l'ouvrage de décantation T
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention U
-  : Zone collectée par l'ouvrage de rétention V
-  : Collecteur d'eaux pluviales à créer
-  : Sens d'écoulement
-  : Rejet du bassin tampon
-  : Ouvrage de rétention
-  : Ouvrage de décantation

C = 0.50 : Coefficient d'imperméabilisation maximum autorisé



Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme

PORSPODER

Plan du réseau d'eaux pluviales

Révision Générale du PLU :
Arrêtée le 28/09/2022
Approuvée le
Rendue exécutoire le

